



Commune de Rosnoën **Conseil Municipal du 5 juin 2026**

Délibération 36/2026

Date de publication : 8 juin 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **vendredi 5 juin 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOËN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :

En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – M. MARC – Mme PORTIER – M. AUFFRET R. – M. LE RU – M. MILIN – Mme MAGUEUR-BLEUNVEN – M. MULLER – Mme MULLER – M. AUFFRET A. (arrivée à 19h15) – Mme FAURE-CONORTON – M. RANNOU (arrivée à 19h09)

Absents avec procuration : Mme GOARIN (procuration donnée à Mme LE GUIRRIEC-MORVAN)

Absents sans procuration : Mme Patricia LANCIEN

Secrétaire de séance : M. AUFFRET R.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

36/2026 – Modification des délégués au Parc Naturel Régional d'Armorique

Mme Martine LE GUIRRIEC-MORVAN étant déjà déléguée suppléante pour la Communauté de Communes de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne Maritime, elle ne pouvait l'être également pour la commune de Rosnoën. Il convient donc de régulariser la situation. M. Patrice MULLER est donc élu délégué suppléant au PNRA.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'élire M. Patrice MULLER en tant que délégué suppléant au PNRA.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le

ID : 029-212902407-20260605-36_2026-DE

Affiché 8 juin 2026

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
M. KERNEIS**



**Le secrétaire,
M. AUFFRET Ronan**

A handwritten signature in blue ink, belonging to M. AUFFRET Ronan, the secretary. The signature is fluid and stylized, written in a cursive script.